

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 82 (1953)

**Heft:** 10

  

**Rubrik:** Renouveau des brevets pour l'enseignement primaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Concours de la Semaine suisse

Depuis 1919, le concours scolaire annuel de la Semaine suisse est devenu une tradition : institutrices et instituteurs de tout le pays sont invités à faire rédiger dans leurs classes une composition sur un thème simple mais cependant choisi. Afin de faciliter la tâche du Corps enseignant et pour lui permettre d'adapter le thème aux différentes classes d'âge, il lui est remis des brochures expliquant le sujet, brochures qui figurent ensuite avantageusement dans la bibliothèque de la classe. Les deux meilleures compositions, choisies par le maître lui-même, sont récompensées par un prix. Ces concours, autorisés et recommandés par les Départements cantonaux intéressés, portent sur des thèmes de nature économique ou culturelle.

*L'appel de la musique*, tel est le titre du concours de cette année qui nous place directement au centre de la tâche que nous nous proposons : rendre la musique plus accessible à la jeunesse, pour qu'elle fasse partie de son domaine intellectuel et pour lui ouvrir les portes sur les éternelles beautés des biens spirituels de l'humanité. Les brochures remises au Corps enseignant parlent des opéras, des concerts, de la musique de chambre, chorale ou populaire. Elles conduisent le lecteur dans les ateliers de nos artisans musicaux et un catalogue des éditeurs et compositeurs, portant spécialement sur la musique scolaire et familiale, complète cette intéressante documentation.

Nous espérons que maîtres et élèves prépareront avec joie ce concours, car la musique doit avoir une place dans notre cœur.

## Renouvellement des brevets pour l'enseignement primaire

La Commission cantonale des études, au vu des résultats des examens des 24 et 25 septembre 1953, a décerné le certificat d'aptitude pédagogique aux membres du Corps enseignant dont les noms suivent :

MM. Louis Abriel, à Sommentier ; Gaston Brasey, à Villarvolard ; Armand Coquoz, à Vauderens ; Irénée Décrind, à Echarlens ; Héribert Demierre, à Villaz-St-Pierre ; Gabriel Dorthe, à Lieffrens ; François Gobet, à Avry-sur-Matran ; Michel Jauquier, à La Joux ; Anton Bertschy, à Guin ; Albrecht Bracher, à Fendingen ; Edouard Bula, à Lurtigen ; Bruno Burgi, à Guschelmuth ; Joseph Käser, à Fribourg ; Paul Marro, à Dirlaret ;

M<sup>mes</sup> Marie-Thérèse Chamot, à Fribourg ; Claire Chollet, à La Tour-de-Trême ; François de Sales Grangier, aux Sciernes d'Albeuve ; Marie-Gérard Mercier, au Bouveret ; Marie-Luka Ackermann, à St-Sylvestre ; Ludmilla Businger, à Chevrilles ; Alfonsa Richartz, à Tavel ; Leontina Spring, à Chevrilles ;

M<sup>lles</sup> Marie Avagliano, à Ponthaux ; Anne-Marie Bourqui, à Estavayer-le-Lac ; Thérèse Loup, à Fribourg ; Marie-Anne Rossier, à Yverdon ; Marie-Jeanne Arn, à Altavilla ; Ursula Helfer, à Morat ; Jeanne Meuwly, à Fribourg ; Lina Yelk, à St-Ours.